A Arras, à Rouen, l'adjudication se fait également par quartiers.

A Cambrai, il n'y a d'adjudication que pour l'hospice et l'hôpital.

A Reims, l'adjudication du pain a lieu chaque semestre et par section.

A Reims encore, à Saint-Etienne, à Rouen, il y a adjudication des farines pour les établissements hospitaliers.

Ajoutons enfin qu'à Fourmies le prix de la taxe est majoré d'un centime au kilo pour couvrir les frais de transport, et que les syndicats n'interviennent, à Tours et au Hâvre, que pour centraliser les bons, en recevoir le montant à la caisse municipale, et payer les fournisseurs.

On ne trouve de *marché de gré à gré* qu'à Douai, avec rabais sur le prix de la taxe officielle ; à Tourcoing pour les farines, à Nancy et à Hazebrouck pour le blé que l'on fait moudre au fur et à mesure des besoins.

Nous arrivons au mode d'acquisition sur lequel le rapport entre dans de plus longs détails : *la boulangerie au compte des établissements charitables.*

A Hazebrouck, le bureau de bienfaisance fait cuivre dans la boulangerie de l'hospice le pain à distribuer aux indigents. Les deux établissements sont autorisés à acheter en régie le blé et le bois nécessaires.

Une lettre de l'administration des hospices de Lille dit que dans cette ville, les hospices possèdent une boulangerie centrale. « Cet important » service fonctionne à l'hospice général ; il dessert non-seulement tous les établissements hospitaliers de Lille, mais encore le Bureau de » bienfaisance qui, en 1884, a distribué 770.814 » kilos de pain : pain blanc pour la population » hospitalière, pain bis distribué à domicile par » la Commission charitable.

» Le prix de revient du pain blanc pour la gestion de 1884 est de 0 fr. 26,283 le kilo et celui » du pain bis de 0 fr. 20.605. Les résultats comparés au coût du pain fabriqué en ville par l'entreprise privée, d'après les mercuriales officielles, nous donnent un bénéfice de 0 fr. 07 au kilo » pour le pain blanc, et de 0 fr. 08 pour le pain » bis. »

A Nancy, il n'existe pas de boulangerie municipale. La gestion des boulangeries des hospices civils et du bureau de bienfaisance est confiée à des agents de ces établissements.

« Le boulanger reçoit un salaire de 1 fr. 50 par » jour, le logement, et le pain nécessaire à un ménage de deux personnes.

» Le prix de revient du kilogramme de bon pain » de ménage a été de 0 fr. 239.

» La création de ces deux boulangeries remonte » à l'origine des établissements dont elles dépendent. »

Tourcoing n'est pas moins satisfait.

« Le bureau de bienfaisance de Tourcoing passe » chaque année un marché de gré à gré pour la » livraison des farines nécessaires à la confection » du pain. Ce marché n'est accepté qu'après avoir » fait appel aux meuniers les plus importants de » la région pour la présentation du prix et de la » qualité des marchandises. De plus, la boulangerie » installée dans l'établissement fonctionne aux » frais du bureau de bienfaisance; elle est surveillée par un des administrateurs. Il existe une » seule qualité de pain, dit de ménage : il est composé, par parties égales, de fleurs et de farines » dites à la grosse. »

En résumé, voici le *prix de revient* du kilog. de pain par ces différents modes :

1° *Par adjudication.* — Avesnes obtient un rabais de 0,06 par kilo de pain blanc sur le prix de la taxe officieuse, et de 4 1/3 sur le pain bis ; Calais, l'hospice et l'hôpital obtiennent 0,06 au kilo, et le bureau de bienfaisance 4 c. 1/2 sur le prix officieux de 0,325 ; Arras, 8 c. sur le kilo de pain de ménage ; Fourmies, 4 c. au kilo ; Marseille, paye le kilo de pain 0,285 ; Reims, paye 0,26 le pain de 1re qualité ; il espérait ne payer que 0 fr. 25 à l'adjudication de décembre dernier; Rouen, a payé 0,25 le kilo du 1er janvier au 1er mai 1885, et 0,27 depuis cette dernière époque. Le pain fabriqué à l'hospice de cette ville ne coûte que 0,242,74 ; Tours, paye 0,28 c. le kilo, première qualité.

2° *Par marché de gré à gré.* — Douai, obtient 13 fr. 25 0/0 de rabais.

3° *Boulangerie spéciale :* Lille, constate, comme nous l'avons dit, une réduction de 0,07 au kilo pour le pain blanc et 0,08 pour le pain bis, sur le prix de la taxe officieuse; Tourcoing, a payé le kilo de pain 0,279 en 1883; 0,26 en 1884 et 0,248 en 1885; Nancy a réalisé une diminution sur le prix de la mercuriale de 0,098 en 1881; de 0,087 en 1882; de 0,066 en 1883; et de 0,054 en 1884.

Pour se rendre un compte exact des chiffres fournis par Nancy, il est bon de remarquer que le prix de revient du pain cuit par le Bureau de Bienfaisance n'a baissé que de 0,033 au kilo; tandis que le prix porté sur la taxe officieuse est tombé de 0.406 à 0,329.

A Roubaix, le Bureau de Bienfaisance a payé le kilog de pain bis 0,2873 en 1884 et 0,2704 en 1885; tandis que le pain blanc lui a coûté, en 1884, 0,3303 et 0,3278 en 1885.

C'est le prix de la taxe officieuse, inférieur en moyenne d'un centime trois quarts à celui du syndicat de la boulangerie seul appliqué aux clients ordinaires de la société.

Il faut remarquer que sur les prix donnés ci-dessus, le bureau de bienfaisance a reçu un dividende de 25 0/0 en 1884 et de 23 0/0 en 1885, ce qui ramène le prix du kilo de pain bis à 0,2155 et 0,2082.

» Mais, ajoute le rapporteur, ces chiffres ne » permettent pas d'apprécier exactement les avan» tages de tel ou tel système; il faudrait pouvoir » comparer en même temps la qualité du pain » fourni. M. le Président du Bureau de Bienfai» sance de Tourcoing nous en a offert un échan» tillon. On pourrait aussi en demander un à » Lille et les comparer à celui que l'on consomme » à Roubaix. »

Dans un prochain numéro, nous analyserons la seconde partie du rapport de M. Faidherbe, c'est-à-dire celle qui traite du mode de distribution du pain.

Les membres de la première commission se réuniront mardi 6 juillet, à cinq heures et demie du soir. Voici l'ordre du jour :

1. Octroi, création d'emploi. —2. Demande de gratification formée par M. Duhamel, inspecteur de police. — 3. Gratification à accorder aux anciens serviteurs de la Ville. — 4. Omnibus de Roubaix à Leers. — 5. Demande de subside formée par M. Delporte-Pluquet. — 6. Demande de secours formée par Mme veuve Dupire. — 7. Compte de gestion présentée par M. Rigodit, receveur municipal par intérim. — 8. Compte rendu administratif de l'exercice 1885. — 9. Budget supplémentaire de l'exercice 1886. — 10. Parc de Barbieux, transformation du bureau d'octroi en châlet de nécessité. — 11. Rachat des coupons délivrés aux anciens concessionnaires du canal de Roubaix.

Bâtiments scolaires.— Les travaux de construction d'une galerie couverte à l'école communale de la rue Sainte-Elisabeth seront adjugés le samedi 24 juillet.

Ecole nationale de musique. — Voici la suite des résultats des concours de fin d'année :

CLASSES DE CLARINETTES. — *1re classe.* Professeur: M. Paul Fournier. — Prix d'excellence (*médaille*), M. Jules Labitte; 2e prix *ex-æquo*, MM. Raphaël Vanderheeren et Paul Vronne; 3e prix, M. Jean-Baptiste Moreau.

2e classe Professeur : M. Emile Tesse.—3e prix, M. Louis Marguerite; 1er accessit *ex-æquo*, MM. Paul Liagre et Hector Lecocq.

CLASSE DE SOLFÉGE (ADULTES). Professeur : M. Turbelin.—*1re classe* 1re division.—1er prix, M. Félix Herbay; 2e prix *ex æquo*, MM. Victor Cousu et Henri Delattre; 3e prix, M. Clotaire Wilfart; accessit *ex æquo*, MM. Eugène Bécue et Louis Huyghe. — 2e division. 2e prix, M. Florian Marissal, 3e prix M. Joseph Deneu; accessit, M. Jean-Baptiste Lenfant.

2e classe, 1er prix *ex æquo*, MM. Louis Behlels et Pierre Loncke; 2e prix, M. Paul Lauric; accessit, M. Alexandre Inglebert,

---

Concert des Jeunes Aveugles. — Nous publions ci-dessous le programme de la séance musicale qui sera donnée par les *Jeunes Aveugles* de l'institution de Ronchin-Lille, le lundi 5 juillet, à huit heures du soir, dans le grand salon de l'Hôtel-de-Ville :

1. Ouverture du *Philtre* (orchestre), (Auber); 2. Airs *Bohémiens-Russes*, pour piano, (Kruger), *a. le Saraphan, b. Chanson du Faucheur*, M. A Gadenne, professeur à l'Institution. 3. *L'Aveugle et l'Harmonie*, romance, (F. Lavainne), MM. Castelain et Mervaillie; 4. *La Jota Aragonesa*. pour piano à quatre mains, (Saint-Saens). MM. Duhamel et Delille; 5. Air de *Torquato-Tasso*, pour piston, (Donizetti). M. Bernard ; 6. *Valse Caprice*, pour piano à quatre mains. (Rubinstein). MM. Castelain et Fruit; 7. Chœur du *Marché de la Muette*, (Auber); 8. *L'Arlésienne*, (Bizet), suite de concert pour piano et orgue, *a. Intermezzo; b. Menuet; c. Farandole*, MM. Gadenne et Duhamel, sous la direction de M. E. Delarroqua, professeur de piano au Conservatoire de Lille.

Le public roubaisien se fera à la fois un devoir de coopérer à cette œuvre de bienfaisance et un plaisir de goûter ce délassement éminemment artistique.

La première réunion *de la Société de prévoyance et d'aide mutuelle des employés du commerce et de l'industrie* aura lieu lundi 5 juillet, à heures du soir au local de la société, boulevard Gambetta, café de la *Grande-Arcade*, près l'Hippodrome.

Les roubaisieus ne manqueront pas aujourd'hui de distractions : outre le *riding-excitation*, le concours d'escrime, la grande fête du Cercle Dauphin, il y a le concert donné au Cul-de-Four, par la *Fanfare des Amis-Réunis* et les *Mélomanes*, la ducasse de la Guinguette (de Wattrelos) et celle de la Ducquegnies.

Qu'est-ce que la Ducquegnies? Les cinq sixièmes de nos concitoyens l'ignorent assurément. Pour diriger leurs pas, nous dirons que cette fête est celle du quartier s'étendant entre la route de Lille et le jardin de Barbieux. La ducasse de la Ducquegnies sera particulièrement *brillante* : le matin, grande course aux grenouilles, délassements champêtres, etc. Allons, le beau temps aidant, la gaieté n'est pas morte à Roubaix.

Inspection des denrées alimentaires. — Pendant le mois de juin, le service d'inspection des denrées alimentaires a saisi, comme impropres à la consommation, 489 k. 500 de viande, 473 k. de jambons, 366 k. de fruits divers, 30 k. de pommes de terres, 220 k. de poissons, 4 k. d'écrevisses—8 litres de lait et 3 k. de volailles.

En outre, deux chevaux présentés pour la boucherie ont été refusés et envoyés à l'équarissage.

Un grave accident de voiture a mis samedi soir en émoi le quartier du Moulin. Deux pensionnaires des Petites Sœurs des Pauvres étaient allés à Croix pour chercher du fourrage avec la voiture bien connue de tous les roubaisiens. Au retour, le cheval, une bête toute jeune et fort vive, s'emballa en descendant le boulevard de Paris.

Les deux vieillards furent impuissants à l'arrêter. Dans cette course échevelée, l'un d'eux fut projeté de côté sur le sol, mais il n'a heureusement que quelques contusions peu graves au visage. Quant à l'autre, il fut lancé avec violence par dessus le cheval ; animal et véhicule lui passèrent sur le corps et son état est jugé alarmant. Son corps n'est que plaies et contusions. Après avoir reçu les premiers soins à la pharmacie Constant, il a été reconduit en voiture à l'hospice de la rue St-Jean.

Lys-lez-Lannoy. — La gendarmerie de Wattrelos vient de verbaliser contre un marchand de lait débitant de la marchandise dans laquelle on a trouvé 20 0/0 d'eau. Des échantillons ont été saisis et envoyés au parquet.

Rillé (Indre-et-Loire), le 19 mars 1886. — « Atteint de rhumatisme articulaire chronique depuis quatre mois et ne pouvant travailler, j'ai été très heureux de trouver vos excellentes Pilules suisses à 1 fr. 50, qui m'ont immensément soulagé. J'autorise M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris, à publier ma lettre. Lefeuvre, négociant. » Légalisation de la signature par la Mairie de Rillé. 12969d

---

TOURCOING

Saisie à la gare.—M. Audebez, commissaire spécial à la gare, a fait saisir et enfouir un porc crevé qui se trouvait dans un wagon de bestiaux venant de Hambourg.

Nous voyons avec satisfaction la rigoureuse surveillance exercée sur les convois de bestiaux : il y a là une question de salubrité publique à une époque surtout où les viandes malsaines auraient sur la santé la plus funeste influence.

Epilogue du vol à l'église St-Christophe. — Nos lecteurs se souviennent que Prez, condamné dernièrement par la cour d'assises de Douai, n'était pas seul pour commettre le vol. Le complice s'était échappé : sur les indications données par notre police de sûreté, le parquet de Tournai avait lancé un mandat d'amener contre le sieur Camille Dujardin, journalier, habitant Tournai d'où il est originaire. Cet individu a été reconnu hier par Gabriel Dujardin qui avait en sa compagnie et celle de Prez, fait plusieurs stations dans des cabarets, mais les avait quittés quand ils avaient projeté de commettre une mauvaise action.

Avis a été donné hier à son de caisse de l'acquisition par la ville de parcelles de terrain boulevard Gambetta, rues de l'Espierre, du Flocon et de la Folie.

Un vol de peu d'importance, mais qui dénote chez ses auteurs une certaine audace, a été commis dans la nuit de vendredi à samedi en pleine ville. Des malfaiteurs ont escaladé une palissade qui clôture des terrains vagues, rue du Général Chanzy, ils ont pénétré jusqu'à la filature de M. Motte-Dewavrin et ont enlevé quatre poules dans un enclos adossé à ce bâtiment, lesquelles poules appartenaient au domestique de l'établissement.

CONCERTS ET SPECTACLES

Le grand concours d'escrime et d'épée qui aura lieu à l'Hippodrome, dimanche 4 juillet, sera certainement le plus important que Roubaix ait eu depuis longtemps; il suffit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur la liste des maîtres et amateurs qui ont envoyé leur adhésion :

Maîtres d'armes du 5e dragons, Compiègne ; du 2e guides, Bruxelles ; du 8e cuirassiers, Maubeuge; du 9e dragons, Cambrai; du 1er escadron du train, Lille ; du 43e de ligne, Lille ; la société la *Patrie* de Bruxelles; le cercle *Union roubaisienne*; la société *St-Michel* de Roubaix ; la société *St-Georges*, de Roubaix; la *Redoutable*, de Roubaix.

En outre plusieurs professeurs civils de France et de l'étranger. Environ 100 tireurs. Le concours commencera à 3 heures précises et sera présidé par M. Loridan.

Prix des places : fauteuils, 1 fr. 50; pourtour, 1 fr.; 1re galerie, 60 c. ; 2e galerie, 25 c.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

LES MOTS ANGLAIS DANS LA LANGUE FRANÇAISE

Roubaix, le 3 juillet 1886.

Monsieur,

Plusieurs sociétés de jeunes gens dont on ne saurait trop louer l'initiative pour les exercices corporels se servent à plaisir de mots étranges et étrangers : *Sporting, Racing, Rowing, Riding* et autres *ing*.

Les profanes ouvrent une large bouche, lèvent les yeux au ciel et ne savent ce que cela veut dire.

Ces *ing* ne seraient-ils mis que pour jeter de la poudre aux yeux, et ces jeunes gens, presque tous Roubaisiens et Français, ne pourraient-ils trouver dans notre belle langue des dénominations qu'ils n'emprunteraient pas au vocabulaire anglais ?

On a réagi contre l'anglomanie dans les vêtements. Pourquoi ne ferait-on pas la même chose pour les mots? Il faut se gargariser la bouche avec des cailloux pendant dix minutes avant de savoir prononcer convenablemsnt *Riding excitation* avec l'accent obligé!!!

Agréez mes biens sincères salutations.

Un Roubaisien

Tribunal correctionnel de Lille

Présidence de M. HEDDE

Audience du samedi 3 juillet 1886

Le drame du Ballon. — Arrestation de l'assassin. — Sa comparution en correctionnelle. — Sa condamnation.

Nos lecteurs se souviennent que le 6 juin 1886, à 10 heures du soir, un individu nommé Louis Lepeutre recevait un coup de couteau, sur la route du Ballon. La blessure aurait pu devenir mortelle sans les soins empressés du médecin de Wattrelos appelé lors du crime et ceux du docteur Catteau.

L'assassin dont l'épouse était présente au moment de l'agression avait pour nom Delannoy.

L'audience de ce jour a jeté sur cette affaire, jusqu'ici ténébreuse, un jour parfait.

La victime, paraît-il, n'est pas aussi à plaindre qu'on pourrait le croire au premier abord. L'agresseur est un mari trompé.

Il n'a pu supporter le poids du déshonneur ; ils s'est vengé sur l'homme que suivait sa femme, oubliant par là, son union et ses cinq enfants. Il les a surpris, se donnant le bras, dans les sentiers écartés qui mènent au *Ballon mal famé*.

Il a pris dans sa poche le couteau de trieur dont il se sert au peignage Amédée Prouvost. Il savait qu'il allait devoir se défendre. Il fit des reproches à sa femme.

Le beau galant rendu furieux, croyant de son honneur de protéger sa compagne d'un soir, lança un coup de canne sur le front de Delannoy.

Delannoy eut sur le front, à cette occasion, des proéminences de divers genre, dont quelques unes ont été célébrées par notre immortel chansonnier.

Le coup de canne l'ayant excité, il frappa. Il avait à la main un couteau, il s'en servit.

Il est condamné à 16 francs d'amende, et 25 francs de réparation civile.

Deux comptables de Tourcoing en correctionnelle. — Condamnation

Un certain nombre de comptables de Tourcoing ont comparu aujourd'hui en correctionnelle.

Les uns étaient assis sur le banc les autres témoignaient à la barre.

Les deux prévenus X... et Z... ont tous deux les meilleurs antécédents. Jamais leur casier judiciaire n'a été sali d'une tache d'encre. Tous deux appartiennent à la classe de ces travailleurs intelligents et laborieux qui gagnent honorablement le pain quotidien.

Tous deux enfin sont en pleine jeunesse. Ils sont gais, aiment à rire, à faire même un peu de tapage.

Le 20 juin dernier il y avait un concert chez Henri Cau à la Croix rouge, à Tourcoing. L'auditoire était exclusivement composé de gens à casquette.

Pourquoi faut-il que ces distinctions puériles soient la cause de rixes fréquentes.

Un homme, qu'il ait le turban, la casquette, ou le chapeau sur la tête, est toujours un homme.

L'arrivée de ces messieurs étonna quelque peu l'assemblée. Ce sont des faquins murmura-t-on dans quelques groupes. Tout probablement en fut resté là, si ces messieurs eussent gardé le silence pour écouter les chansonnettes.

Ils manquèrent de prudence, rirent, causèrent, bref, impatientèrent le patron de l'établissement qui dut appeler un agent qui se trouvait là, en le priant de lui prêter main-forte.

Cet agent était l'agent Delaé, connu par son intervention dans l'affaire du bal de Tourcoing, où un homme tombé des escaliers fut tué.

C'est dans cette affaire que le cafetier, a été dernièrement acquité en cour d'assises.

L'agent Delaé intima l'ordre de sortir à ces messieurs. Ils n'en firent rien. Il prit X... et le mit à la porte.

Celui-ci roula avec lui sur le pavé. Ils se firent des blessures sanglantes. L'agent a même sous l'œil une veine coupée. Il sera affligé pour la vie d'un pleur perpétuel.

X... est condamné à 15 jours de prison. Quant à Z... il est condamné à 25 francs d'amende pour avoir essayé de dégager l'agent.

Les épines de Cysoing

Il y avait à Rome un adage répandu à savoir que le prêteur n'ouvre pas l'œil dans les affaires de peu d'importance. *De minimis non curat prætor.* Le tribunal a aujourd'hui imité le prêteur.

Il a renvoyé des fins de la plainte un brave cultivateur accusé d'avoir volé une branche d'églantier à Cysoing.

Le monde est donc devenu bien parfait de nos jours, qu'une si petite faute soit un cas de correctionnelle.

NORD

Hazebrouck. — *L'explosion du gaz.* — Hier vendredi, vers onze heures un quart du matin, un bruit ressemblant à un coup de canon mettait en émoi le quartier de la rue du Rivage.

C'était un des conduits de gaz, qu'on est actuellement en train de poser, qui faisait explosion. La force du coup a été telle que toutes les vitres des maisons du voisinage ont volé en éclats, brisées en miettes, au grand effroi des habitants.

On n'a eu a déplorer aucun accident de personnes.

Seul, un ouvrier nommé Merchié Henri, âgé de 58 ans, a été très légèrement blessé à la tête, mais dès l'après midi, il reprenait son travail.

La cause de l'accident est due à l'inflammation d'un mélange d'air et de gaz existant dans la conduite. Cette conduite était fermée à l'usine et tamponnée à l'extrémité opposée.

Les dégâts, purement matériels heureusement, comme nous le disons plus haut, sont évalués à 800 fr.

Au moment de l'explosion, M. le maire se trouvait dans son bureau avec une cliente. Pas une vitre des croisées de ce bureau n'est resté intacte.

Un morceau de fonte, pesant plusieurs kilogs, a traversé le toit du bureau des hypothèques et est allé retomber dans le jardin de Mme Houvenaghel.

Neuville-sur-l'Escaut. — Une affluence considérable assistait mercredi à un double mariage qui a été célébré d'une façon particulièrement brillante. M. C. Fauville, le sympathique conseiller d'arrondissement, mariait le même jour sa fille et son fils.

Mlle Fauville épousait M. Jaspart, de Lille, et M. Fauville sa cousine, Mlle Fauville, la fille de l'ancien docteur de Douai.

Estrœungt. — Le maréchal de logis de gendarmerie Dubois, qui a tué, il y a deux jours, à Paris, son amie intime, à coups de revolver, est originaire d'Etrœungt.

BELGIQUE

Le mystère de Saint-Gilles. — Nous avons annoncé la huitième découverte faite hier à la gare de Vilvorde. Voici quelques détails sur cette trouvaille :

Vendredi, vers 4 heures après-midi, des ouvriers qui prenaient leur goûter se promenaient dans la salle réservée aux colis lorsqu'ils sentirent une odeur cadavérique intolérable ; ils cherchèrent et reconnurent que cette putréfaction sortait d'un coffre noir, tout neuf, à clous et fermé à clef.

Ils prévinrent le chef de gare et lui demandèrent de pouvoir mettre ce coffre dans un autre endroit; le chef de gare trouva la chose si étrange qu'il fit ouvrir le coffre; à ce moment une forte odeur de gaz pestilentiel s'en échappa; il y avait au-dessus du vareck et au-dessous se trouvait, en état de putréfaction complète, un tronc de femme jusqu'aux genoux.

La malle a été envoyée aussitôt à Bruxelles, où on la conduisit à l'hôpital St-Jean.

Selon M. le docteur Stiénon, il y aurait eu un crime horrible et non une mystification. Ceci sous toutes réserves.

Les membres trouvés à Saint-Gilles, rue Fonsny, s'adaptent parfaitement au corps trouvé à Vilvorde.

Dans la malle, lorsqu'on a enlevé les débris, on a trouvé des fragments de lettres. Ceux-ci réunis, on a pu établir que cette lettre avait été expédiée de Lille à l'adresse d'une nommée S... qui habite Saint-Gilles.

M. De Hoon, juge d'instruction, et MM. Stiénon et Lebrun ont quitté l'hôpital Saint-Jean aussitôt l'autopsie terminée.

D'après ce qu'on nous rapporte, quatre corps ont été exhumés vendredi soir, au cimetière d'Evere, parmi lesquels celui de la demoiselle Faes. Ces corps ont été retrouvés complets.

Les grèves. — Mons, 3 juillet, 11 h. matin.— Même situation. Au Grand-Buisson, à Hornu, 200 ouvriers ont refusé de descendre avant 5 heures. A St-Félix, à Quaregnon, 150 ouvriers ont repris le travail.

On ne compte pas sur une amélioration notable dans la situation avant mardi. Le mauvais esprit règne parmi les ouvriers.

ÉTAT-CIVIL. — **Roubaix.** — **Déclarations de naissances du 3 juillet.** — Marcel Bossuyt, rue des Charpentiers, 8. — Jeanne Vancoppenolle, rue du Moulin, cour veuve Ragu, 3. — Flore Decourcelle, rue de l'Hommelet, cour Dhalluin, 11. — Gabrielle Potié, rue du Tilleul, cité du Coq-Français, 15. - **Mariages du 3 juillet.** — Henri Gallez, 22 ans, peintre, rue de Tourcoing, et Florence Demeestère, 25 ans, tisserande, rue de Tourcoing. — Auguste Pycke, 30 ans, emballeur, rue Jacquart, 98, et Antonia Degreef, 18 ans, piqurière, rue Jacquard. — Anatole Liagre, 29 ans, monteur de Jacquarts, rue de Decrême, et Malvina Carton, 20 ans, bobineuse, rue de Ma-Campagne, 104 — Victor Swinvort, 30 ans, liseur, rue du Collège, 48, et Céline Vancallement, 20 ans, journalière, rue du Fort. — Alexandre Béghin, 22 ans, ourdisseur, rue du Fontenoy, cour Flipo, 26, et Henriette Herchelbout, bobineuse, rue du Turgot, 70. — **Déclarations de décès du 3 juillet.** — Mathilde Roy, 4 mois, rue d'Arcole, 22. — Arthur Delannoy, 6 mois, rue du Pile, maison Duhamel, 9. — Clémence Coquerelle, 37 ans, ménagère, rue du Tilleul, impasse Nabuchodonosor, maison Delcourt. — Amand Liagre, 53 ans, rattacheuse, Hôtel-Dieu. — Alexandrine Hameaux, 40 ans, ménagère, Hôtel-Dieu. — Louis Bauque, 72 ans, journalier, Hôtel-Dieu.

Croix. — **Déclarations de naissances du 25 juin au 2 juillet.** — Gabrielle Asseman, à la Ruelle. — Marthe Pirie, rue de l'Ouest, 9. — Marie Poppe, rue de l'Avenir, 42. — Elise Thérin, rue du Téléphone. — Henri Duponchelle, aux Ogiers. — Edmond Willems, rue de l'Epeule. — Albert Dekeyser, rue Vauban. — Marie Duquenne, Place Saint-Martin. — **Publications de mariages du 27 juillet.** — Arthur Mahieu, 21 ans, ourdisseur, et Marie Chocreaux, 25 ans, retordeuse. — **Déclarations de décès du 25 juin au 2 juillet.** — Albert Lepape, 10 mois, rue Basse. — Hortense Delanglez, 14 ans, 6 mois, rue du Boulevard. — Henri Cool, 21 ans, rue de Maubeuge. René Vanbever, 3 ans 6 mois, rue de la Linnite.

Tourcoing. — **Déclarations de naissances du 3 juillet.** — Cécile Thersen, rue du Tilleul. — Marie Meaux, à l'Epinette. — Marie Wacquenaire, aux Phalempins. — Odile Tiberghien, rue du Clocher. — Pauline Leuridan, rue de la Latte. —**Mariages du 3 juillet** — Louis Bouche, 28 ans, rattacheur, et Clémence Lejeune, 23 ans, rattacheuse. — Jules Gadenne, 33 ans, tisserand, et Coralie Leroy, 21 ans, blanchisseuse. — **Déclarations de décès du 3 juillet.** — Adolphe Depooter, 71 ans 11 mois, sans profession, rue du Tilleul. — Narcisse Honoré, 81 ans 8 mois, rue de la Marlière.

Neuville-en-Ferrain. — **Déclarations de naissances du 26 juin au 2 juillet.** — Florine Glorieux, Bas Quartier. - Angèle Vercaenste, Durmont. — Henri Dumortier, Berguier. — Mathurin Chambeau, Bethléem. — Mathilde Quique, Bas-Quartier. — Alphonse Rondelart, Vieille-Motte. — **Mariages.** — Néant. — **Déclarations de décès du 26 juin au 2 juillet.** — Henri Verbeke, 53 ans, bucheron, Vieille Motte. — Germaine Boulque, 10 mois, Bethléem. — Pier e Cauwière, 26 ans, domestique, Lédeghem.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille DUBRULE THERRIN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Pierre-Florentin DUBRULE, veuf de Dame Henriette THERRIN, décédé à Wattrelos, le 2 juillet 1886, dans sa 88e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux *Convoi et Service* solennels, qui auront lieu le lundi 5 courant, à 10 heures, en l'église de Wattrelos. — Les Vigiles seront chantées le mardi 6 dudit mois, à 3 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, à la ferme Dubrulle-Lezaire, hameau du Grimonpont, à 9 heures 1/2. — L'Obit du mois sera célébré le jeudi 29 juillet, à 9 heures 1/2.

Les amis et connaissances de la famille MASURÉL-MONTAGNE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur François MASURÉL, veuf de Dame Aimée-Joseph MONTAGNE, décédé à Mouveaux, le 2 juillet 1886, dans sa 75e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service de 2e classe, qui auront lieu le lundi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église de Mouveaux — L'assemblée à la maison mortuaire, chez M. Montagne-Roussèlle.—L'Obit du mois de 2e classe sera célébré le mercredi 4 août, à 9 h. 1/2.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le mardi 6 juillet 1886, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur François CASTELAIN, époux de Dame Emma RYS, décédé à Roubaix, le 7 juin 1886, à l'âge de 52 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 5 juillet 1886, à 9 heures 3/4, pour le repos de l'âme de Monsieur Pierre-Joseph DESALMONT, directeur d'ouvroir pendant 54 ans chez MM. C. et J. Pollet, époux de Dame Eugénie MILLESCAMPS, décédé à Roubaix, le 4 juin 1886, dans sa 74e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 5 juillet 1886, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jacques-François MASSE, époux de Dame Hermance LESNE, décédé à Roubaix, le 6 mai 1886, dans sa 48e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 5 juillet 1886, à 9 heures, pour le repos de l'ame de Dame Julie DUHAMEL, épouse de M. Louis DESURMONT, décédée à Roubaix, le 5 juin 1885, dans sa 73e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 5 juillet 1886, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'ame de Monsieur Louis SELOSSE, décédé à Roubaix, le 25 mai 1885, à l'âge de 57 ans, et de Monsieur Achille-Julien SELOSSE, époux de Dame Marie DINOIRT, décédé à Dunkerque, le 1er mars 1885, à l'âge de 48 ans, administrés des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église de Croix, le mercredi 7 juillet 1886, à 10 heures, pour le repos de l'ame de Monsieur Alfred-Joseph GUSTIN, décédé à Croix, le 1er août 1885, dans sa 61e année, et de Dame Amélie-Joseph DHASZE, son épouse, décédée à Wattrelos, le 9 octobre 1884, dans sa 60e année, administrés des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*

FAITS DIVERS

Tristes reliques. — Toute la presse américaine, si admirablement et si promptement informée en pareille matière, parle de l'envoi, par M. Thouar, à notre ministre de l'instruction publique, de curieuses épaves provenant de l'infortuné docteur Crevaux.

La caisse d'expédition contiendra outre des *appareils emportés par la mission*. deux crânes humains dont l'un est vraisemblablement celui de notre malheureux compatriote; quant à l'autre crâne, dont l'authenticité semble mieux établie, c'est, dit-on, celui d'un des assassins de l'explorateur, le capitaine Ioba Cusurai.

Un naturel du Cantal débarquait hier matin à Roubaix, où il venait pour la première fois faire ses achats de tissus. L'employé d'une des principales maisons de commission de la place l'attendait à la gare. Après avoir pris langue, l'acheteur demanda à l'employé quels étaient les articles qu'on fabriquait à Roubaix, et l'employé de faire la nomenclature très étendue des divers genres de tissus que Roubaix fabrique; quand il eût fini, notre auvergnat lui dit : « Mais il me chemble que vous oubliez un des princhipaux articles de Roubaix. »

Ah !... et lequel s. v. p.

« Eh !... fouchtra, le Chavon des Prinches du Congo de la maison Vaissier frères; toutes les dames de Chaint-Flour et de Mauriac ne veulent plus d'autre chavon. » 23349

TRIBUNAUX

AFFAIRE DE CHATEAUVILLAIN

C'est l'*Agence Havas* qui nous apporte les détails de l'audience tenue samedi même. Nous devons d'autant plus indiquer cette provenance, que nous avons pu remarquer que les comptes rendus qui arrivent le lendemain matin, et dans lesquels l'*Agence Havas* n'est pour rien, diffèrent sur plusieurs points de ses informations. L'*Agence Havas* n'oublie nulle part, pas plus au prétoire qu'ailleurs, qu'elle est une agence officieuse :!

Bourgoin, 3 juillet, 9 h. matin. — Suite de l'audition des témoins à décharge.

Julie Guillaut déclare qu'elle a vu M. Fischer tirer en l'air et un gendarme le saisir ensuite.

Marie Silvan, Marie Gretinon et Marie Porcher font des déclarations analogues.

Celle-ci tire Gallet dit que le sous-préfet a crié aux gendarmes pour faire évacuer la chapelle : « Allons ! avancez, tas de rossards ! »

Victorine et Clémentine Marmonnier rapportent qu'elles ont vu M. Fischer tomber le premier et la fille Bonnevie frappée ensuite.

Me Jolibois renonce à l'audition de plusieurs autres témoins.

On aborde les plaidoiries.

Me de Lamarzelle plaide l'incompétence.

Bourgoin, 3 juillet, 10 h. 25 matin. — Me de Lamarzelle estime que le décret de 1812 est abrogé par cela même que la Constitution proclame la liberté des cultes.

Examinant la question au point de vue juridique, il établit que l'incompétence s'impose de la façon la plus formelle et qu'elle résulte des articles 210 et suivants du Code pénal sur les rébellions à main armée contre l'autorité.

Le défenseur discute ensuite une à une toutes les raisons du ministère public pour amener les prévenus en correctionnelle.

« Dans tout cela, dit-il, on vise le curé, qu'on veut rendre le chef de tout un complot parfaitement organisé; mais cela est enfantin, et c'est pour cela qu'on nous amène devant la tribunal correctionnel.

» Nous voulons aller aux assises, car la loi est avec nous. Nous voulons montrer au grand jour toute cette affaire. »

Me de Lamarzelle attaque ensuite vivement le système de l'administration de se retrancher derrière le secret professionnel : « Ce secret nous l'avons appris à la Chambre de la bouche du ministre : on voulait se débarrasser du vicaire qui déplaisait au maire, et c'est pour cela que le pied du ministre a glissé dans le sang. »

En terminant Me de Lamerzelle supplie le tribunal de se montrer indépendant et de